



**Université
Perpignan**
Via Domitia
CRÉATRICE D'AVENIRS DEPUIS 1350



Exercice 2026

Budget rectificatif n°1- intégrant la mise en œuvre des Conditions de Retour à l'Equilibre (CRE)

Note de présentation de l'ordonnateur

Cette note a pour objet de présenter le budget rectificatif n°1 de l'exercice 2026 de l'UPVD.

Dans le tableau 2, figurent les dépenses et les recettes découpées en AE/CP/RE, proposées au vote du Conseil d'Administration :

- Les Autorisations d'Engagement (AE) s'élèvent à 101.301M€ (-1 416M€ par rapport au BI 2026)
- Les Crédits de Paiement à hauteur de 99.340M€ (+1.604M€ par rapport au BI 2026) ;
- Les Recettes Encaissées (RE) pour un montant de 90.644M€ (+6.660M€ par rapport au BI 2026)

LES PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS :

En plus de l'ajustement des recettes et des dépenses au regard du budget initial 2026 comme habituellement, ce budget rectificatif traduit également la mise en œuvre des Condition de Retour à l'Equilibre (CRE), mesures figurant dans une note spécifique annexée visant à rétablir l'équilibre financier. En effet, conformément aux exigences réglementaires, le compte financier 2025 de l'UPVD a présenté le résultat de l'indicateur financier Masse Salariale/Produits Encaissables à hauteur de 85,7%, soit d'un niveau supérieur à la limite de 83%.

Montant des variations d'autorisations d'engagements, de crédits de paiement et de recettes encaissées :

1. Actualisation de la SCSP (augmentation des RE) : + 1.039.287€

A défaut de pré-notification 2026, conformément aux consignes des tutelles, la prévision de recettes relatives à la Subvention pour Charges de Services publics (SCSP) réalisée au moment de la préparation du budget initial était basée sur la notification intermédiaire 2025 (soit 67.772M€), à laquelle a été ajouté 40% du surcoût lié à l'augmentation du CAS pension et l'instauration de la PSC, soit 472K€. Elle s'élevait à 68.244M€.

La notification provisoire 2026 n'ayant pas encore été communiquée, au moment de l'élaboration du BR1, la notification provisoire en services votés du 13 janvier 2026, qui s'élève à 69.771.832€, a été réajustée compte tenu des crédits supplémentaires suivants :

- Compensation à 75% de la hausse du CAS Pensions de 4 points au 01/01/2026 : 750K€ pour les personnels émergeant sur les crédits de masse salariale des emplois sous plafond Etat ;
- Compensation à 100% de la PSC au 1^{er} mai 2026 : 160K€
- Actions spécifiques en masse salariale : 30K€
- Actions spécifiques en fonctionnement : 301K€

Ce qui porte le montant de la SCSP à 69.283.553€ (+1.039.287 par rapport au BI 2026).

Le plafond d'emploi Etat est maintenu à 807 ETPT.

2. Nouvelles recettes (RE) : 6.660M€

Nouvelles recettes sur le budget central : 1.279M€ dont :

- Ajustement de la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) : 1.039.287€
- Indemnisation MAIF (suite dégâts tempête Nils) : 29.146,67€
- Taxe d'apprentissage (ajustement TA 2025) : 71.307€
- Charges Percier non inscrites en BI : 133.650€
- Distributeur : 5.975€ (ajustement prévision)

Nouveaux ajustements de recettes sur les composantes et services : 5.381M€ dont principalement :

- SEE : - 30.982€ (convention Eurec + ajustement TA)
- LSH : 20.063€ (partenariat université chinoise du Hénan, participation des étudiants en Lpro Guide conférencier au voyage annuel, convention mairies Béziers, Vaison-la Romaine, Céret, TA)
- Services étudiants et formation : - 2 750€ (régularisation des recettes Atypie déjà titrées, ajustement convention Andorre, convention IFMK)
- IUT : 148.442€ (ajustement de TA, conventions, ventes du domaine agricole, subvention ministère de l'agriculture)
- SRIT : - 813.242€ (déprogrammation France 2030 Across)
- IAE : 27.561€ (ajustement TA)
- SJE : 63.106€ (ajustement inscription DU, augmentation de la subvention pour la Prépa-talents)
- SFC-A : 343.477€ (ajustements sur conventions) dont 118.624€ de reports
- Recherche : 5.235.096€, dont doctorants : 188.720€ ; SRV : 27.319€ (Préciput, subventions colloques) ; plateformes : -35.000€ ; 3.181.071€ sur conventions et laboratoires (dont 3.162M€ de reports) ; ajustement du « réservoir » : 210.000€ et 176.760€ de reports sur CPER
- Apprentissage : -353.543€ (ajustement sur conventions)
- STAPS : 21.914€ (recettes DU, CTOE subvention vie étudiante Font-Romeu, ajustement TA)
- Platinum : 20.000€ (derniers versements campus connecté Carcassonne)
- PEPITE : -5.000€ (ajustement subvention BPS)
- SULCC : 7.000€ (FEI cession de certification)
- DOPI : 253.600€ (ajustements CPER et nouveau financement Etat Campus durable (amphi 4).

3. Dépenses de fonctionnement : + 2.478M€ en AE et +2.275M€ en CP dont principalement :

- Central : 65K€ en AE/CP (ajustements TA, copieurs et aléas) ;
- DSI : 181.500€ en AE/CP de fonctionnement (accroissement du coût de maintenance Cocktail, Apogée, Winpaie, Ivanti, Vmware, rattrapage de la Ram Apogée 23 et 24, lancement phase pilote pour déploiement Power BI, changement de masse suite au relèvement du seuil d'immobilisation) ;
- DST : 64.750€ en AE/CP (dépenses non prévues à l'occasion de la tempête Nils et traitement des termites sur bâtiment de Recherche, changement de masse suite au relèvement du seuil d'immobilisation) ;
- SEE : 36.180€ en AE/CP (Eurec, ajustement TA)
- LSH : 15.496€ en AE/CP (nouvelle convention avec université chinoise du Hénan, ajustement TA)
- VIE ETUDIANTE : - 7.650€ en AE/CP (fermeture de crédits action Fondation)
- SCD : 20.800€ en AE/CP (augmentation du marché et ajustement VOD Arte)
- IUT : 79.020€ en AE/CP (ouverture nouvelles recettes et conventions)
- SRIT : 21.588€ en AE/CP (nouvelles conventions et ajustement en cours)
- IAE : 16.100€ en AE/CP (ajustement TA)
- IFCT : -300€ en AE/CP (ajustement TA)
- SJE : 83.027€ en AE/CP (ouvertures DU et ajustement subvention Prépa talents)
- COM : 4.800€ en AE/CP (audit conformité site internet)
- APP : 119.112€ en AE et 112.941€ en CP dont 115.112€ en AE et 108.941€ en CP (conventions)
- RECHERCHE : -117K€ en AE et -158K€ (conventions) ;
- SAS : 2.000€ en AE/CP
- FORCO : 56.159 en AE et 77.271€ en CP (sur conventions)
- SUP'ENR : - 8.100€ en AE/CP (ajustement TA)

- STAPS : 96.914€ en AE/CP (DU DARTF, ATAS, ESPACES)
- PEPITE : 8.000€ en AE/CP

4. Dépenses de masse salariale : +37.896€ en AE/CP

Au niveau agrégé, Fondation + UPVD, la masse salariale est inchangée par rapport au BI 2026.

Inscriptions nouvelles : 527.896€

- Réservoir recherche permettant d'avancer les fonds de conventions de recherche non encore disponibles et de débiter les travaux : 193.000€
- Conventions recherche : 294.435€
- SFCA : -276.699€
- Conventions SRIT : 23.642€
- Pépite : -19.492€
- Platinium : 20.000€
- SULCC : 23.000€
- Autres structures : 11.912€
- LSH université chinoise du Hénan : 4.568€
- Régularisation COMP recherche : 102.923€
- Accompagnement EBPP (ambassadeurs) : 57.000€
- Marge de sécurité, en crédits ouverts, opération technique pour gérer les opérations de paye de fin de gestion au mieux : 93.607€

Mise en place des mesures relatives aux Conditions de Retour à l'Equilibre (CRE) : - 490.000€

- Ajustement des mesures BIATSS en Campagne d'emploi 2026 : -70.000€
- Ajustement des mesures contractuels enseignants, enseignants-chercheurs (ATER, associés, LRU) en campagne d'emploi 2026 : - 85.000€
- Ajustement des mesures concernant des titulaires enseignants, enseignants-chercheurs en campagne d'emploi 2026 : -188.000€
- Ajustement de l'enveloppe d'Heures Complémentaires pour compensation des mesures enseignants, enseignants-chercheurs : 35.000€
- Ajustement des mesures concernant les contrats doctoraux : -27.000€
- Gel des mesures de révision triennale IFSE BIATSS : -105.000€
- Réduction enveloppe de suppléance des BIATSS : -50.000€ (sur 300.000€)

5. Dépenses d'Investissement : -3.929M€ en AE et -709K€ en CP dont principalement :

En AE :

- DOPI : - 2.021M€ dont CPER -2.212M€, Amphi 4 : 50k€, Bâtiment Y : 90k€ ;
- DSI : -127K€ dont 100k€ suite à la négociation favorable pour l'UPVD sur l'acquisition des baies de disque de l'établissement
- DST : 107K€ dont 22K€ de report 2025 sur le site Percier dans le cadre du plan pluriannuel de travaux et d'investissements.
- Hygiène : 210K€ (Plan Canicule : 200K€ ; Mise en conformité HSE : 100k€ et - 90K€ sur la mise en accessibilité des bâtiments)
- Sécurité : 15k€ (mise en place alarme anti-intrusion à Carcassonne et changement du même équipement au bâtiment Y LSH) ;
- Vie étudiante (SARE) : 1700€ (armoire forte)

En CP :

- Recherche : 2.021M€ sur le CPER pour les conventions de recherche ; 100K€ sur la plateforme bio-environnement ; 350K€ dont 270K€ sur conventions et 870K€ de réservoir
- 30K€ en central sur le COMP signature établissement
- -90K€ sur l'accessibilité des bâtiments, 89K€ sur le DST et la DSI
- SRIT : 114K€ sur conventions fléchées
- SFC-A : -19K€
- Pépité : -1K€

6. Changements de masse (AE/CP)

Investissement → Fonctionnement :

- DSI : 27K€ (suite à la modification du seuil d'immobilisation à 1200€ HT)
- DST : 14K€
- SCD : 1,2K€
- SAS : 2K€

Fonctionnement → Investissement :

- IUT : 40K€

Principaux agrégats budgétaires

Le solde budgétaire de l'établissement (différence entre les encaissements et les décaissements) est déficitaire et s'établit à -9.371M€ (-14.428M€ en BI 2026).

Dépenses								
	Exécution exercice antérieur		Montants BI		Montants Budget rectifié		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	69 788 719	69 788 719	72 599 120	72 599 120	72 637 016	72 637 016	37 896	37 896
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	19 308 636	19 308 636	20 167 843	20 167 843	20 129 947	20 129 947	-37 896	-37 896
Fonctionnement et intervention	12 231 147	11 928 645	18 065 742	17 030 519	20 543 747	19 306 494	2 478 005	2 275 975
Investissement	2 990 117	3 860 505	12 125 180	8 782 515	8 196 142	8 072 671	-3 929 038	-709 844
<i>le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel/ fonctionnement / investissement</i>								
TOTAL DES DÉPENSES	85 009 983	85 577 869	102 790 042	98 412 154	101 376 905	100 016 181	-1 413 137	1 604 027
Solde budgétaire (excédent)								5 056 082 €

Recettes				
Exécution exercice antérieur	Montants BI	Montants Budget rectifié	Ecart	
76 141 358	74 156 372	76 883 940	2 727 134	Recettes globalisées
68 878 408	68 244 266	69 283 553	1 038 853	Subvention pour charges de service public
360 241	121 968	168 164	46 196	Autres financements de l'Etat
559 180	401 534	401 534	0	Fiscalité affectée
2 234 388	1 939 722	3 064 472	1 124 750	Autres financements publics
4 109 142	3 448 882	3 966 218	517 336	Recettes propres
7 777 262	9 827 399	13 760 374	3 932 975	Recettes fléchées
0	1 100 000	2 141 000	1 041 000	Financements de l'Etat fléchés
189 843	8 727 399	11 619 374	2 891 975	Autres financements publics fléchés
7 585 280			0	Recettes propres fléchées
2 140				
83 918 621	83 983 771	90 644 314	6 660 109	TOTAL DES RECETTES
1 659 248 €	14 428 383 €	9 371 867 €		Solde budgétaire (déficit)

SOUTENABILITE

L'établissement dégage un résultat déficitaire de -6.675M€ (contre -6.640M€ au BI) et une insuffisance d'auto-financement de 4.923M€ (en augmentation de 98K€ par rapport au BI).

Comme le niveau de fonds de roulement a été réajusté pour tenir compte du résultat déficitaire du compte financier 2025, le niveau du fonds de roulement global diminue de 1.968M€ passant de 8.189M€ au BI 2026 à 7.717M€ au BR1.

Le niveau de trésorerie s'établit à 14.077M€. Le prélèvement prévisionnel est de 7.847M€ (dont 1.569M€ sur trésorerie fléchée et 6.577M€ sur trésorerie non fléchée). Il diminue de 6.580M€ par rapport au BI 2026.

	Exécution exercice antérieur	Montants BI	Montants Budget rectifié	Ecart
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-3 900 384,00	-9 702 266,95	-11 670 843,03	-1 968 576
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-825 756,00	4 726 116,05	-3 823 402,51	4 612 366
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	-3 074 628,00	-14 428 383,00	-7 847 440,52	-6 580 942
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	19 388 835,00	8 189 812,00	7 717 991,97	-471 820
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-2 536 060,00	624 520,00	-6 359 462,51	-6 983 983
Niveau de la TRESORERIE	21 924 895,00	7 565 292,00	14 077 454,48	-6 512 162

Avec une approche pluriannuelle, le montant des financements restant à encaisser sur les opérations pluriannuelles s'élève à 18.950M€.

Celui des restes à payer est arrêté à 1.767M€

Le montant global des opérations immobilières pluriannuelles est de 37.607M€. Ces dernières ne sont financées qu'à hauteur de 32.213M€. L'impact prévisionnel sur le fonds de roulement est donc de 5.394M€.

Situation au regard des critères de soutenabilité applicables au 01/01/2025 :

Indicateurs nationaux :

FDR > 15 jours

Trésorerie > 30 jours

Charges de personnels < 83% des produits encaissables

BRI 2026 UPVD : 1 j de fonctionnement = $91.943\text{M€} / 360 = 255.398\text{€}$

FDR = $7.717\text{M€} / 255.398 = 30$ jours

Trésorerie = $14.077\text{M€} / 255.398 = 55$ jours

Charges de personnels : montant personnel du compte de résultat prévisionnel = 71.880.896€

Produits encaissables = total des produits – reprises sur amortissement, dépréciations et provisions - quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice = $95.629.522 - 3.560.841 = 92.068.681$

Soit : $71.880.896 / 92.068.681 = 78,07\%$.



Le Président de l'UPVD

Yvan AUGUET